

Transcription de l'interview de Philippe de Schoutheete - Partie 1 - 1956-1985 (Bruxelles, 4 mars 2010)

Légende: Transcription de l'interview de Philippe de Schoutheete, représentant permanent de la Belgique auprès de l'Union européenne de 1987 à 1997, réalisée par le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE) le 4 mars 2010 dans les studios du Conseil de l'Union européenne à Bruxelles. Conduit par Hervé Bribosia, responsable scientifique au CVCE, l'entretien porte particulièrement sur les sujets suivants : les débuts de sa carrière diplomatique et la coopération Benelux, la politique européenne de la France de 1958 à 1961, quelques personnalités belges dans les années 1950, le compromis de Luxembourg de 1966, Pierre Harmel, l'OTAN, l'UEO, la perspective d'adhésion espagnole aux Communautés européennes, le rapport Tindemans, les affaires européennes au ministère belge des affaires étrangères ainsi que la présidence belge de 1982 et la déclaration de Stuttgart de juin 1983.

Source: Interview de Philippe de Schoutheete / PHILIPPE DE SCHOUTHEETE, Hervé Bribosia.- Bruxelles: CVCE [Prod.], 04.03.2010. CVCE, Sanem. - VIDEO (01:38:30, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/transcription_de_l_interview_de_philippe_de_schoutheete_partie_1_1956_1985_bruelles_4_mars_2010-fr-1de83cbf-a815-48a8-8630-c2d8056f1d88.html



Date de dernière mise à jour: 19/12/2016

Transcription de l'interview de Philippe de Schoutheete (Bruxelles, 4 mars 2011) - Partie 1 - 1956-1985

Table des matières

- I. Les débuts de la carrière diplomatique et la coopération Benelux
- II. La politique européenne de la France (1958-1961)
- III. Sur quelques personnalités belges dans les années 1950
- IV. Trois ans au Caire
- V. Le compromis de Luxembourg de 1966
- VI. Pierre Harmel, l'OTAN et l'UEO
- VII. La perspective d'adhésion espagnole aux Communautés européennes
- VIII. Le rapport Tindemans (1975)
- IX. Les affaires européennes au ministère des Affaires étrangères (1976-1981)
- X. La présidence belge de 1982 et la déclaration de Stuttgart de juin 1983

I. Les débuts de la carrière diplomatique et la coopération Benelux

[Hervé Bribosia] Monsieur l'ambassadeur, merci infiniment d'avoir accepté de livrer votre témoignage sur la construction européenne, au service de laquelle vous avez consacré la majeure partie de votre carrière diplomatique. Une carrière que vous avez couronnée en tant que représentant permanent de la Belgique auprès de l'Union européenne pendant 10 ans. C'est en 1956 – vous aviez vingt-quatre ans – que vous intégrez le département des Affaires étrangères. Avez-vous débuté votre carrière avec un intérêt particulier pour les questions européennes? Comment cet intérêt est-il né, comment s'est-il développé?

[Philippe de Schoutheete] J'étais fils de diplomate. J'ai fait mes études primaires au Caire, mes secondaires en Angleterre; par conséquent, j'avais probablement peut-être plus que d'autres un certain intérêt pour la vie internationale. Et forcément, l'atmosphère familiale était assez bien portée sur les discussions de politique internationale. Ça m'a probablement influencé. Mais, plus généralement, je crois que j'étais marqué par le désastre de la guerre. J'avais treize ans à la fin de la guerre et j'avais certainement cette conviction que ma génération, notre génération, devait faire autre chose que la génération précédente, que cela avait conduit à un désastre. J'avais un souvenir très précis de l'Allemagne en 1945. Mon père a été nommé ministre de Belgique à Copenhague – nous n'avions pas d'ambassade à cette époque-là – ministre de Belgique à Copenhague en 1945, en été 1945, j'étais en vacances à Bruxelles. Et nous sommes partis en voiture parce qu'il n'y avait pas d'autres moyens d'aller à Copenhague pendant l'été 1945. Il n'y avait pas de trains, il n'y avait pas d'avions, il n'y avait pas de bateaux, donc le seul moyen était la voiture. On mettait trois jours et on traversait les Pays-Bas et puis le nord de l'Allemagne, Brême, Hambourg pour arriver à la frontière danoise. Le spectacle que donnaient des villes comme Brême et Hambourg en été 1945 était extraordinaire. J'avais connu la guerre en Angleterre, les bombardements de Londres en 1942. Mais les résultats sur le terrain des bombardements alliés sur les grandes villes allemandes étaient assez hallucinants à voir. Et pour l'adolescent que j'étais, ça a été assez marquant de voir et de tirer la conclusion qu'il faut trouver une autre solution à cela. Ça a certainement influencé l'idée d'essayer de participer à la création d'autre chose que ce que la génération précédente avait fait. L'autre impression très forte, qui est plus tardive, qui, elle, date des années d'université, c'est l'impuissance des pays européens. J'en dis un mot dans un livre que j'ai écrit à la fin de ma carrière. Mais la note principale de ce début des années cinquante, fin des années quarante, c'est que tous les États européens sont totalement impuissants, leur économie est dans un état lamentable, a du mal à redémarrer après la guerre. Leur structure sociale est extrêmement ébranlée. Il y a des très fortes minorités communistes en France et en Italie. La structure même de la société est mise en cause et les gouvernements sont impuissants. Ils ne parviennent pas à remonter la pente. Et ce n'est que par l'action internationale, par l'OECE d'abord, par le Benelux dans une certaine mesure, par la Communauté charbon-acier qu'ils parviennent à remonter. Le plan Marshall, bien sûr. Donc l'idée que le moyen de sortir de cette impuissance, c'est la coopération. Donc ces deux éléments, me semblent-ils, des souvenirs de la guerre et la volonté de remonter l'impuissance, ont joué un rôle d'arrière-fond, je dirais, sur cette décision d'essayer d'entrer dans la carrière, d'essayer de m'occuper d'affaires internationales.

[Hervé Bribosia] Alors au département des Affaires étrangères, vous êtes d'abord affecté au service en charge des affaires Benelux. Dans quel état se trouvait la coopération Benelux à l'époque? Et comment voyait-on l'avenir du Benelux par rapport au marché commun naissant de la Communauté économique européenne?

[Philippe de Schoutheete] Le Benelux, au moment où j'entre au ministère, est une coopération extrêmement concrète et assez efficace. Elle a déjà [...], les premiers accords Benelux datent de la guerre, mais le point fondamental est un traité qui est signé en 1948. Donc j'entre en 1956, huit ans après, il y a déjà un niveau de coopération poussé, notamment en matière économique, en particulier en matière commerciale. Et ça me paraît à ce moment-là beaucoup plus concret que le traité de Rome qui est en train d'être finalisé mais qui n'en est encore qu'au début, qu'aux espoirs avec une certaine crainte de non-ratification, puisque tout le monde a encore à l'esprit l'échec de la Communauté européenne de défense. Donc le souvenir que j'ai de cela, j'avais demandé à travailler dans le secteur économique et commercial, dans ce qu'on appelait la DGB, la Direction générale du commerce extérieur, parce que je voulais m'occuper de ces choses-là. Et j'étais en fait chargé de m'occuper de quelque chose qu'on appelait la Commission permanente, qui était une commission s'occupant des relations commerciales à l'intérieur du Benelux et qui notamment s'occupait d'essayer de réduire ou de supprimer les restrictions quantitatives. On a peine aujourd'hui à imaginer ça, mais en 1956, il y avait des contingents au commerce entre la Belgique et le Luxembourg d'un côté, les Pays-Bas de l'autre. Nous avions notamment un protectionnisme agricole. Nous ne voulions pas importer du lait et du fromage aux prix néerlandais. Nous avions une protection interne, de même pour les fruits et légumes. Et les Hollandais, pour leur part, avaient une protection industrielle. Il y avait un certain nombre de nos produits, des voitures montées en Belgique notamment, des machines-outils qu'ils ne voulaient pas importer sans taxes. Donc, on essayait au sein de cette commission de réduire graduellement ces obstacles aux échanges et je disais que j'avais l'impression de travailler sur du concret, sur une coopération en principe. Le fait qu'à terme, cela pouvait être englobé, cela devrait être englobé dans un marché commun à six, était vaguement présent mais comme quelque chose d'assez lointain à ce moment-là.

II. La politique européenne de la France (1958–1961)

[Hervé Bribosia] De 1958 à 1961, vous êtes en poste à Paris comme attaché économique. Avez-vous ressenti une certaine radicalisation des positions européennes de la France après le retour au pouvoir du général de Gaulle? Quelle était notamment la signification des plans Fouchet (1961, 1962)?

[Philippe de Schoutheete] D'abord, le retour au pouvoir du général de Gaulle a été acquis avec une certaine crainte. Le traité de Rome est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1958. De Gaulle, sauf erreur, est arrivé au pouvoir dans les semaines qui suivent. On pouvait se demander quelle allait être son attitude à l'égard de la mise en œuvre de ce traité contre lequel il avait fait campagne. De Gaulle dans la campagne de ratification avait demandé aux députés qui le suivaient de voter contre. Donc il y avait cette inquiétude. Elle n'a pas été entièrement fondée dans la mesure où de Gaulle a considéré que la parole de la France, une fois donnée, ne pouvait plus être retirée. Ce qui était tout à fait conforme à la vision qu'il avait des obligations d'un État et qui est tout à son honneur. Il a donc laissé se dérouler l'application du traité de Rome selon les délais et les formes prévus. Mais il y avait eu, c'est vrai, une certaine appréhension, notamment en Belgique sur ce point. Est-ce que, de nouveau, la France allait faire échouer un traité européen? Ce n'a pas été le cas. Il y a un deuxième élément dont il ne faut pas perdre de vue l'importance; c'est que c'était un peu un soulagement de voir la France gouvernée. Et que le retour du général de Gaulle, dans la mesure où il semblait bien annoncer une stabilité, un renforcement politique et économique de la France, était bienvenu en Europe parce que la France avait bien été dans les années précédentes un peu l'homme malade. Je pense en particulier qu'un des grands mérites de cette période-là de la vie du général de Gaulle est d'avoir relancé l'économie française. On voit généralement de Gaulle comme un politique mais il a eu un grand impact sur la remise en ordre de l'économie française, sur la relance du Commissariat général au plan, sur la réforme des structures industrielles économiques avec le Plan Rueff, il a jeté les bases, là, d'une prospérité économique des années soixante que les Français appellent les Glorieuses, qui lui doit certainement beaucoup.

[Hervé Bribosia] Vous souvenez-vous plus particulièrement de la manière dont les diplomates français ont accueilli, en août 1961, la première demande d'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté

économique européenne?

[Philippe de Schoutheete] Un mot d'abord sur votre question précédente à laquelle je n'ai pas répondu, le Plan Fouchet. Le Plan Fouchet était évidemment une vision intergouvernementale de l'Europe, la première grande confrontation entre une vision intergouvernementale et la vision supranationale qui avait conduit l'Europe, à l'initiative de Jean Monnet depuis 1950, la Communauté charbon-acier, la Communauté européenne de défense. C'est le premier grand débat. La vision de de Gaulle a été rejetée par ses cinq partenaires, je crois avec raison, bien que Spaak sur la fin de sa vie se posait des questions à ce sujet. Je crois personnellement, avec raison, sinon nous aurions eu une Europe tout à fait intergouvernementale mais le débat est resté. Le débat est encore avec nous aujourd'hui, encore que je pense personnellement qu'il a pratiquement perdu de son contenu, de sa signification. Mais ce débat entre une Europe intergouvernementale de type «plan Fouchet» et une Europe plutôt supranationale de type «Monnet», c'est la grande caractéristique du plan Fouchet. Alors, sur les problèmes d'accueil de la Grande-Bretagne, il est clair que les Français, en particulier la diplomatie française et sans doute en particulier le Quai d'Orsay, étaient tout à fait opposés, pour des raisons dont certaines étaient avouables et dont d'autres ne l'étaient pas. Les avouables: c'est que c'est vrai que la Grande-Bretagne, à l'époque, était beaucoup plus axée sur le Commonwealth, sur le monde anglo-saxon, c'est-à-dire la relation spéciale avec les États-Unis, que sur les relations avec l'Europe, que dans ce sens, ce que de Gaulle appelait «l'appel du grand large» était très clairement dominant dans les esprits et dans les mentalités britanniques, peut-être d'ailleurs l'est-il toujours? Mais cet argument-là était un argument parfaitement valable. Il y avait d'autres arguments moins avouables, qui étaient que la crainte que l'entrée de la Grande-Bretagne dans le cénacle des six ne diminue l'influence de la France qui était, il faut bien le dire, très importante. À la fois parce que l'initiative venait de Monnet et de Schuman et aussi parce que l'autre grande puissance européenne qui était l'Allemagne était encore sous le coup d'une certaine autocensure liée au souvenir de la guerre.

[Hervé Bribosia] Comment l'indépendance du Congo et la crise congolaise qui a rapidement suivi ont-elles été perçues par les autorités françaises?

[Philippe de Schoutheete] J'étais à Paris à cette époque. C'est vrai que ce que j'ai perçu – mais j'étais un jeune attaché d'ambassade – ce que j'ai perçu, c'est une énorme solidarité. Solidarité, d'abord à cause un peu de la brutalité de la crise, solidarité sans doute par communauté coloniale si l'on peut dire. Par la crainte que quelque chose de semblable se passe dans les possessions africaines de la France et que donc [...], mais je l'ai sentie très fortement, beaucoup de réfugiés belges sont à ce moment-là arrivés en France par les avions venant de Ouagadougou, enfin, ou des frontières du Congo. Ils ont été en général très bien accueillis et j'ai des souvenirs précis de signes de sympathie. J'ai dû à ce moment-là remplacer l'ambassadeur dans l'une ou l'autre activité en province auxquelles il ne pouvait pas se rendre parce qu'il fallait bien être à Paris. Et j'ai senti aussi en dehors de Paris beaucoup de solidarité à la fois dans les autorités et dans le public. C'est clair et c'était ça. Je voudrais dire un mot, puisque vous parlez du Congo, sur les relations entre le ministère des Affaires étrangères et le ministère des colonies juste avant et juste après. Il faut dire que ces deux ministères ne se parlaient pas, ne s'étaient jamais parlé d'ailleurs depuis Léopold II, on peut dire. C'étaient deux administrations complètement séparées. J'ai beaucoup d'estime pour l'administration du ministère des colonies qui avait géré cet immense pays avec peu de monde et d'une façon globalement satisfaisante. L'état de la colonie, indépendamment de ce que l'on peut croire et penser sur le colonialisme, l'état de la colonie belge au moment de l'indépendance du point de vue, je dirais, technique, du point de vue de l'état des routes, du point de vue des communications, du point de vue du niveau de l'enseignement primaire, du point de vue sécurité, était parfait. Mais cette administration était totalement imperméable à ce qui se passait dans le monde extérieur. Elle ne savait pas et en réalité elle ne voulait pas savoir. Les quelques diplomates qui, dans les toutes dernières années, je crois à partir de 1958, ont été envoyés à Léopoldville pour aider, conseiller le gouverneur général du Congo, ont été mis, je dirais, dans un ghetto. Ils n'avaient pratiquement pas d'accès. L'administration coloniale, je considérais que c'était une intrusion peu recommandable de gens qui ne connaissaient rien à la colonie, et donc il y a eu, je pense, dans la politique coloniale de la Belgique cette ignorance des pressions extérieures qui explique un peu la rapidité et la brutalité des événements. Parce que ça n'a pas été préparé, parce que l'administration qui, sans doute, aurait dû graduellement préparer l'indépendance, n'a pas vu venir l'évolution du monde. Et je crois qu'il y a là beaucoup de choses à dire sur des gens qui sont tout à fait compétents et capables des deux côtés mais qui ne se sont pas parlé.

III. Sur quelques personnalités belges dans les années 1950

[Hervé Bribosia] Quel souvenir conservez-vous de Jean-Charles Snoy et d'Oppuers, qui était secrétaire général du ministère des Affaires économiques à la fin de la guerre jusqu'en 1959 et qui, à ce titre, a notamment été signataire du traité de Rome pour la Belgique? A-t-il été votre responsable hiérarchique direct? Quelles étaient les relations entre son ministère et celui des Affaires étrangères, s'agissant des affaires européennes?

[Philippe de Schoutheete] Snoy était une figure immense dans l'administration belge d'après-guerre. Tout à fait dominante au point de vue économie interne, tout à fait dominante au point de vue relations économiques extérieures, qu'il s'agisse de l'OECE, qu'il s'agisse du Benelux, qu'il s'agisse bien sûr de la Communauté charbon-acier, qu'il s'agisse de la Communauté européenne en gestation. Non seulement il était signataire du traité de Rome, il a été aussi le premier représentant permanent. Pendant quelques semaines, il a essayé de combiner ses fonctions de secrétaire général du ministère des Affaires économiques avec le poste de représentant permanent. Il s'est assez vite rendu compte que ce n'était pas possible et il a donc nommé Van der Meulen qui était un de ses plus proches, enfin il a demandé au gouvernement belge de nommer Van Der Meulen qui était un de ses plus proches collaborateurs. Donc c'était une figure tout à fait dominante, un homme très attachant qui s'était conduit très correctement pendant la guerre et qui a réellement conduit le redémarrage économique de la Belgique après la guerre, et qui a mené de main de maître les négociations de la Belgique dans l'OECE, dans le Benelux et dans la Communauté charbon-acier et puis la Communauté européenne. Universellement respecté dans le monde politique, il est une figure administrative, je dirais presque un modèle, certainement pour moi un modèle, un homme, d'autre part, extrêmement courtois et agréable. J'ai été effectivement son collaborateur direct dans la mesure où il avait obtenu que certaines ambassades, six je crois, aient un attaché économique – ce que j'étais à Paris – qui, bien sûr, travaillait avec le ministère des Affaires étrangères mais était sous son autorité directe, c'est-à-dire qu'il pouvait leur donner des instructions et leur demander de rédiger des notes pour lui. C'est ce que j'ai fait à Paris. C'était à Paris. Ce qui l'intéressait surtout, c'était la législation française en matière économique et financière dans les cas où il y avait un projet de législation en Belgique qui voulait avoir des détails sur cela. Il était extrêmement intéressé par le fonctionnement du Commissariat au plan et toute cette dimension d'économie, qu'on appelait à l'époque l'économie concertée, qui est à la mode dans les années d'après-guerre, qui est en fait le reflet des doctrines de John Maynard Keynes, c'est-à-dire une intervention assez active de l'État dans la vie économique. Tout cela l'intéressait au plus haut degré. Il envoyait des coups de téléphone ou des télex pour demander des rapports dans les 48 heures sûres. Et je travaillais avec beaucoup de plaisir pour lui. Il nous réunissait tous les trois mois, je crois, au ministère des Affaires économiques dans une réunion qu'il présidait et j'ai eu effectivement de bons rapports avec lui. Je l'ai toujours un peu considéré non seulement comme un chef mais aussi comme un homme de très bon conseil, et il m'est arrivé, quand j'avais un doute sur une orientation dans ma carrière, de lui poser des questions. Donc c'est un homme pour qui j'ai infiniment de respect et au fond beaucoup d'amitié.

[Hervé Bribosia] Avez-vous rencontré certaines autres figures de la diplomatie belge de l'époque, telles que Hervé de Gruben, Louis Scheyven ou Jules Guillaume?

[Philippe de Schoutheete] Tout ça, c'est la génération de mon père, donc effectivement je les ai rencontrés. Je les ai vus soit comme amis de mon père, soit parce qu'ils étaient encore en fonction quand je suis entré. Je rappelle que je suis entré en décembre 1956, mon père a quitté la carrière en avril 1956. Donc nous nous étions croisés et beaucoup des dirigeants de l'époque étaient ses amis. Hervé de Gruben, secrétaire général du ministère, était un personnage un peu d'un autre siècle si je peux dire. Extrêmement distingué, extrêmement rigoureux dans la gestion parcimonieuse et économe du ministère. Je vais raconter une anecdote, puisque cela fait aussi partie des choses qu'il faut laisser en souvenir. Mon père était ministre à Copenhague juste après la guerre et il avait l'habitude d'aller jouer au golf le plus proche qui, à Copenhague est un golf qui se trouve à Malmö en Suède, juste de l'autre côté du détroit. Et en 1947, il fait ça un jour et il y rencontre le comte Folke Bernadotte qui était à ce moment-là délégué des Nations unies en Palestine, et qui sera assassiné en 1948 par un terroriste israélien. Il joue au golf avec lui, ils se connaissaient, et il apprend un certain nombre de choses utiles et intéressantes sur la situation au Moyen-Orient, sur ce que

Bernadotte pense, sur ce que Bernadotte espère. Il fait un rapport au département sur cette entrevue qui lui avait paru intéressante, et il reçoit de Gruben une réponse tout à fait élogieuse disant: «Comme c'est intéressant ce que vous nous avez dit là. Et enfin, je constate pourtant que vous avez dû quitter votre poste puisque vous vous êtes rendu à Malmö en Suède pour jouer au golf avec le comte Bernadotte. Par conséquent, je vous déduis une journée d'indemnité de poste pour avoir quitté votre poste sans nous l'avoir annoncé». Mon père était furieux, n'a pas adressé la parole pendant plus d'un an, je crois, à Hervé de Gruben. Mais cela témoigne d'un ministère, d'une rigueur dans ce domaine-là un peu antique, je dirais. Gruben était un homme de ce calibre, par ailleurs fort intelligent. Les autres que vous mentionnez, Louis Scheyven, je l'ai assez bien connu. Il était secrétaire général quand moi je suis entré au département, Gruben étant entre-temps parti à Bonn. Ami de mon père, il lui avait succédé au Caire en 1942, m'a pris en amitié et lui aussi était d'une courtoisie un peu d'un autre siècle. Il faisait notamment une chose qui n'est plus du tout dans les mœurs aujourd'hui, qui serait même relativement difficilement concevable, il donnait assez régulièrement, ce qui est une bonne idée, des dîners pour les diplomates en poste à Bruxelles, en tant que secrétaire général du ministère. Il recevait selon une tournante les diplomates étrangers en poste à Bruxelles, qui étaient beaucoup moins nombreux qu'aujourd'hui, puisque Bruxelles n'avait pas cette importance, et il y invitait quelques collaborateurs du ministère, et de manière systématique les stagiaires venant d'entrer, les uns après les autres. Ce qui fait que j'ai dîné chez lui, chez le secrétaire général avec l'ambassadeur des États-Unis, je ne sais pas qui d'autre, ce qui pour le garçon de vingt-quatre, vingt-cinq ans que j'étais, était à la fois intéressant et légèrement surprenant. Mais qui était en même temps une leçon de choses. C'était une façon de communiquer une certaine manière de conduire la diplomatie par des relations personnelles, par une connaissance individuelle et on sentait chez lui la volonté de transmettre. Il invitait les stagiaires, pas parce qu'il avait besoin des stagiaires ou parce que les stagiaires intéressaient les ambassadeurs, mais pour leur transmettre une certaine façon, une certaine forme de diplomatie. Ça aussi serait aujourd'hui peut-être difficile. Jules Guillaume, je l'ai eu comme chef, pas pour longtemps. Quand j'étais nommé à Paris, il était encore ambassadeur là. Et je l'ai eu quelques semaines. Je ne me rappelle plus exactement combien j'ai pu voir quel genre de départ on lui faisait. Guillaume avait été quatorze ans ambassadeur à Paris. C'était une figure de la vie parisienne. Pas seulement de la vie politique, économique, mais de la vie mondaine, de la vie artistique. Il connaissait absolument tout le monde. Il avait une très grande influence. C'était un homme d'une certaine corpulence, de beaucoup d'allure, qui avait été probablement certainement un des très grands diplomates bilatéraux belges de son époque, dont Spaak parle dans ses mémoires, dont de Gaulle parle dans ses mémoires. C'est un personnage à tous égards impressionnant. Mais je ne peux pas dire que je l'ai vraiment connu, mais c'était effectivement comme vous le dites une des figures un peu légendaires de la carrière de ce moment.

IV. Trois ans au Caire

[Hervé Bribosia] De 1962 à 1965, vous êtes en poste au Caire. C'est une parenthèse dans votre carrière européenne? Que retenir de cette période?

[Philippe de Schoutheete] Bon, une carrière diplomatique au départ n'est pas nécessairement européenne ou africaine, elle se façonne peu à peu. J'ai effectivement été envoyé au Caire à l'ambassade de Suisse. Les Égyptiens avaient brûlé notre ambassade au moment de l'assassinat de Lumumba et nous avons rompu les relations diplomatiques, ce qui est assez normal quand on brûle votre ambassade. Nous avons demandé à la Suisse de s'occuper de nos affaires en Égypte. Affaires qui étaient importantes, on oublie ça, mais la Belgique était une puissance économique très significative en Égypte à l'époque, probablement après la Grande-Bretagne et la France, la première puissance économique en Égypte. Nous contrôlions les travaux du Caire, les grands hôtels, nous avions de la recherche pétrolière, Héliopolis, beaucoup d'investissements et de colonies belges. Tout ça a été mis sous séquestre par les Égyptiens et les Suisses avaient quelques difficultés à gérer avec les Égyptiens ou, en tout cas, à faire les démarches nécessaires avec les Égyptiens. Ils avaient quelques difficultés à comprendre les délicatesses des groupes financiers. Il y avait Empain, il y avait la Fédérale de Belgique, tout ça ne s'entendait pas nécessairement. Donc, ils avaient demandé qu'on leur envoie un diplomate belge pour s'occuper de ces affaires, et j'avais été désigné pour faire cela. C'est donc, si vous voulez, une parenthèse, parenthèse agréable, il n'y avait évidemment aucune relation bilatérale entre la Belgique et l'Égypte à l'époque. Par conséquent, j'avais un travail régulier à l'ambassade de Suisse, mais qui n'était pas accablant. Ça m'a permis de connaître l'Égypte assez bien. J'étais même assez féru d'égyptologie

en partant, et c'est aussi un des rares moments de mon existence où j'étais propriétaire d'un cheval, et je montais tous les jours. Donc ça, du point de vue personnel, j'étais assez heureux là-bas, du point de vue professionnel c'était fort intéressant pour un jeune diplomate de voir de l'intérieur comment fonctionne l'ambassade d'un autre pays. Les problèmes sont évidemment les mêmes, les solutions ne sont pas toujours identiques. Voir de l'intérieur de l'ambassade de Suisse comment fonctionne une ambassade suisse était intéressant pour moi. J'ai certainement appris des choses. Et alors, en plus, en partant, en principe les Suisses demandaient que je ne m'occupe que des questions des biens belges séquestrés. En partant, le secrétaire général du ministère, Jean Van Den Bosche, grand connaisseur de l'Égypte où il avait été en poste, où son père avait été juge, m'avait dit: «Écoutez, si vous avez l'occasion, tâchez quand même de négocier ou de trouver quelqu'un avec qui négocier la reprise des relations diplomatiques». J'étais tout seul là-bas, et cette perspective m'amusait assez, et j'ai essayé effectivement pendant plusieurs mois, probablement un an, par différents canaux, de trouver quelqu'un avec qui il était possible de négocier et ce n'était pas évident. Et puis, tout à coup, sur base du conseil d'un ami belge, d'ailleurs qui avait vécu là-bas et qui avait des biens séquestrés dont je m'occupais, il m'a mis en rapport avec un ami personnel de Nasser, qui était le rédacteur en chef du journal Ah-Ahram, Mohammed Hassanein Heykal, homme de quarante-cinq ans à ce moment-là, qui voyait Nasser tous les jours, qui avait le plus grand mépris pour le ministère des Affaires étrangères égyptien, avec qui je n'avais pu faire aucun progrès, que j'ai rencontré grâce à cet ami et qui m'a dit: «Écoutez, je vais m'occuper de ça». Et effectivement, nous nous sommes vus plusieurs fois, ce n'était pas simple. La Belgique demandait des excuses, l'Égypte ne voulait pas formuler des excuses. Nous demandions une indemnité, on pouvait discuter sur le montant de l'indemnité, etc. Mais finalement, nous sommes arrivés à quelque chose qui commençait à ressembler à un accord. Et, à ce moment-là, le ministère a pris une décision tout à fait logique, qui était de dire que je ne pouvais pas finaliser cet accord parce que ça mettrait les Suisses en fureur. Les Suisses ne savaient rien de ces contacts, je correspondais par une ambassade tierce, grâce à un ami. Donc les Suisses étaient complètement ignorants du fait que j'avais négocié à 80 % un accord de reprise des relations, et si j'arrivais à le conclure et qu'ils l'apprennent, il y aurait de leur part un souci légitime ou un motif légitime de protestation. Ils ont donc décidé d'envoyer Davignon, qui était secrétaire au cabinet de Spaak,...

[Hervé Bribosia]...Étienne Davignon?

[Philippe de Schoutheete]...Étienne Davignon, pour finaliser l'affaire. Dire que j'en étais heureux serait exagéré. J'avais mis beaucoup de temps et beaucoup de difficultés à trouver cela, et l'idée que ce jeune collègue que je connaissais peu – nous nous étions croisés dans les couloirs, nous étions plus ou moins ensemble à l'université, on se connaissait peu, on se serrait la main, mais on se connaissait peu – que ce collègue allait venir finaliser l'affaire et revenir à Bruxelles en disant: «C'est très bien, j'ai réglé les problèmes» m'agaçait un peu. Mais enfin, c'est la vie. Je comprenais parfaitement le motif. Davignon est arrivé là, en 48 heures on a effectivement réglé l'affaire. Il était venu avec son épouse pour montrer que c'était un voyage touristique, que ce n'était pas un voyage d'affaires. Il est effectivement allé à Louxor et à Assouan. Il a fait un peu de tourisme, j'en ai fait un peu avec lui. On a appris à se connaître et j'étais un peu rassuré en partant et, en fait, il s'est conduit avec une extrême correction. Il est rentré en disant: «J'ai fait un très bon voyage. Schoutheete avait tout arrangé. Je n'ai eu qu'à confirmer que vous, Monsieur le ministre, étiez d'accord sur ces choses». Ce qui m'a fait énormément de bien au ministère et a fait de nous de très bons amis, encore aujourd'hui. Il y a de cela maintenant près de cinquante ans. Donc ça, cette parenthèse s'est bien passée. On a effectivement repris les relations diplomatiques. J'ai été nommé chargé d'affaires et, en cette qualité, j'ai assisté à un spectacle que je n'oublierai jamais, qui est l'ouverture du barrage d'Assouan. Le barrage d'Assouan avait été construit par les Russes. Il se fait que l'inauguration de ce barrage se fait au moment où j'étais chargé d'affaires. J'étais invité à assister avec tout le corps diplomatique à ça. Il s'agissait de faire sauter une dernière barrière de rochers qui allait amener le Nil à s'engager dans un autre canal, pour arriver au barrage. Autant vous dire que quand la dynamite a fait sauter cette paroi rocheuse et qu'un fleuve de la taille du Nil a changé de cours, le bruit et le spectacle est quelque chose qu'on n'est pas prêt d'oublier. Il y avait un deuxième élément-spectacle, c'est que l'ensemble se passait au mois de mai. Au mois de mai à Assouan, il fait quarante à l'ombre. Nous étions sous une tente, il y avait des projecteurs de télévision qui marquaient tout cela. Nasser, toute la cérémonie d'inauguration a duré quatre heures, en arabe et en russe sans traduction, et ont parlé Khrouchev, Nasser, Ben Bella, une série de dignitaires tous plus ou moins antioccidentaux, sous les télévisions. J'avais en face de moi un maréchal de l'Union soviétique en grand

uniforme qui manifestement allait se trouver mal à un moment donné ou à un autre, jusqu'au moment où, d'autorité, il s'est levé, a donné un geste de son bâton de maréchal pour faire éteindre les *spotlights* qui, sinon, allaient nous rendre tous, et lui en particulier, malades. Et donc deux souvenirs assez amusants de cette époque.

V. Le compromis de Luxembourg de 1966

[Hervé Bribosia] Alors en 1965-1966, vous revenez à Bruxelles et jusqu'en 1968, vous devenez chef du service de presse et porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Vous souvenez-vous de l'action menée par le ministre des Affaires étrangères, Paul-Henri Spaak, pour trouver une issue à la crise de la chaise vide provoquée par la France? Et avez-vous personnellement assisté, en janvier 1966, à l'élaboration du fameux «compromis de Luxembourg»?

[Philippe de Schoutheete] La délégation belge est allée en train, ce qui ne se fait plus beaucoup aujourd'hui, et les trains pour Luxembourg à l'époque prenaient plusieurs heures, je dirais 3 ou 4 heures. Nous étions dans un compartiment – les chemins de fer avaient à l'époque des compartiments – et ce compartiment contenait toute la délégation belge. J'étais le plus jeune et j'étais dans le même compartiment que Spaak, où il y avait également Van Der Meulen, l'ambassadeur auprès de l'Union européenne, représentant permanent, Davignon, son chef de cabinet, je ne me rappelle plus qui d'autre, quelqu'un de l'administration et je pense Jean-Charles Snoy mais je ne suis pas tout à fait sûr. Donc ça c'était la délégation belge de huit personnes. Aujourd'hui, on a des délégations de parfois vingt. Là, j'étais donc chargé de faire la presse. Il n'y avait pas de salle de presse. La conférence de presse se donnait dans le salon de l'hôtel Cravat qui existe toujours et comme la délégation française était aussi dans cet hôtel, je devais donner après la réunion du Conseil ma conférence de presse dans un coin du salon avec certains journalistes pendant que mon collègue, et d'ailleurs ami et parent, l'ambassadeur Lebel, porte-parole du Quai d'Orsay, donnait sa conférence de presse à quinze mètres de là avec d'autres journalistes. Et d'autres journalistes qui se croisaient, dont l'un disait: «Oui, mais votre collègue vient de dire un peu autre chose» et forcément la vision de Couve de Murville et de Spaak sur le résultat du compromis de Luxembourg n'était pas nécessairement la même. C'était amusant mais au fond, c'est vrai par rapport à ce qui se passe aujourd'hui – les grandes salles de presse du Conseil où nous nous trouvons –, c'est vraiment de l'artisanat. Dans le compartiment allant à Luxembourg, Spaak a parlé de la conférence qui venait, et notamment du fait que Couve de Murville lui avait demandé de le voir avant la réunion. Et c'est, je crois, un des éléments importants de cette réunion. Mon interprétation, mon jugement sur cette réunion à Luxembourg, c'est qu'elle a été déterminée par ce contact préalable de Couve et de Spaak. Couve de Murville était un homme froid, brillant par certains côtés, austère comme peut l'être un huguenot français, connaissant fort bien ses dossiers et pas du tout européen. Mais il est clair qu'il avait instruction de de Gaulle de trouver une solution. La France boycottait les réunions du Conseil depuis six mois, elle avait pensé que les partenaires allaient capituler, ils n'avaient pas capitulé. Je pense que de Gaulle lui a dit: «Maintenant, vous trouvez une solution». Et je pense que Couve s'est dit que Spaak était l'homme pour trouver cette solution. Spaak aussi voulait une solution, Spaak ne voulait pas prolonger cette crise qui faisait un grand tort à l'Europe. Spaak ne voulait surtout pas s'orienter vers une Communauté européenne sans la France et donc je pense que la combinaison des deux a joué beaucoup dans le compromis final. Spaak était un homme de compromis et je sais qu'il a dû pas mal persuader les Néerlandais d'accepter le texte final qui ne leur paraissait pas bon. Ce en quoi les Néerlandais ont évidemment raison, le texte de Luxembourg n'est pas bon, mais Spaak avait la conviction que c'est un texte qui permettait de continuer, qui permettait de faire revenir la France et que finalement le fait que le texte ne soit pas bon était accessoire.

[Hervé Bribosia] Pas bon parce qu'il était ambigu?

[Philippe de Schoutheete] Pas bon parce que c'est en fait un accord sur un désaccord, les cinq partenaires de la France disant que quand il y a possibilité de voter, quand on a discuté et qu'on n'arrive pas à une solution, on doit pouvoir voter. Et les Français disant qu'il faut poursuivre la discussion jusqu'à ce qu'on soit d'accord à partir du moment où un État membre considère que ses intérêts importants, vitaux, sont en jeu. C'est donc un accord sur un désaccord. Spaak pensait que ça n'empêchait pas de poursuivre la construction européenne qui était quand même un peu son bébé. Nous sommes moins de dix ans après Messine, et que cela était l'essentiel, c'est vrai que l'on pouvait discuter. Je voudrais peut-être dire un mot là-dessus sur Spaak, nous

reviendrons sans doute sur lui. Ce qui m'a frappé aussi à ce moment, qui était un moment relativement important – je n'étais pas rentré depuis longtemps, je connaissais un peu Spaak mais c'était une des premières réunions importantes et en petit comité que je faisais avec lui –, j'étais très frappé après la réunion par son souci pédagogique. Spaak est sorti de réunion et nous a donné des explications. Il était en réunion avec l'ambassadeur seul, si je me rappelle bien, et il nous a donné des réunions à ceux qui n'avaient pas été avec lui en salle, c'est-à-dire notamment à Davignon et moi-même, dans lesquelles manifestement il voulait expliquer comment il avait fait les choses et pourquoi il les avait faites. Bon, moi ça m'intéressait comme porte-parole, mais ce n'était pas ça l'essentiel. On sentait chez lui la volonté d'expliquer à des gens jeunes – pratiquement tous ceux qui étaient là étaient plus jeunes que lui – comment on fait les choses. Et c'est important, je pense, de souligner cet aspect de Spaak, parce que c'est un aspect qui explique un phénomène tout à fait étrange et curieux qui est l'extraordinaire durée de la pensée politique de Spaak, y compris après son décès. Et ça tient en fait, je pense, en partie au fait qu'il avait expliqué à une série de fonctionnaires plus jeunes – souvent des affaires étrangères, pas toujours seulement des affaires étrangères, et sans doute aussi d'hommes politiques plus jeunes – comment il voyait les choses, comment il faisait les choses.

[Hervé Bribosia] Est-ce que Paul-Henri Spaak, vous l'avez rencontré à d'autres occasions?

[Philippe de Schoutheete] Spaak connaissait bien mon père, je l'ai vu une fois ou deux à cette occasion. Je l'avais brièvement entrevu avant de partir au Caire, mais en fait, je le connaissais peu. Je savais qu'il avait bien traité mon père pendant la guerre. Il faut dire que mon père qui avait été en poste, qui était en poste au Caire en 1940 – il est resté jusqu'en 1942 –, avait eu beaucoup d'ennuis au Caire notamment avec la colonie belge qui s'était divisée le 28 mai 1940 entre léopoldistes et anti-léopoldistes. Mon père était de tradition familiale et de conviction léopoldiste, ça lui avait fait des difficultés. Et Spaak, ministre, l'avait traité avec une très grande équité, pendant et après la guerre. Donc j'avais pour lui cette sympathie parce que je connaissais les détails de cette affaire, mais je ne connaissais pas tellement l'homme. Je l'ai bien connu pendant cette période puisque je suis resté avec lui sur les affaires européennes jusqu'au moment où il quitte le ministère des Affaires étrangères fin 1966, plutôt la deuxième moitié de 1966. Donc je ne l'avais pas bien connu avant, mais là je l'ai vraiment assez bien connu.

[Hervé Bribosia] Pour revenir au compromis de Luxembourg, dans la pratique, notamment au cours des dix années durant lesquelles vous représentiez la Belgique au sein du Coreper, quelle fut l'incidence du compromis de Luxembourg sur le processus de décision au sein du Conseil?

[Philippe de Schoutheete] Le compromis de Luxembourg, c'est la bombe atomique. C'est-à-dire qu'on ne peut pas nier qu'elle existe, et en même temps, il est très difficile de l'employer. Donc dans les premières années, ça a certainement bloqué le vote à la majorité qualifiée sauf sur les questions budgétaires. On a pratiquement toujours voté sur le budget mais jusqu'aux années septante, septante-cinq, on a peu voté sur autre chose, on n'a jamais, jamais en principe voté sur autre chose que le budget. Et donc ça inhibait un peu le fonctionnement normal de la Communauté européenne.

[Hervé Bribosia] Il y avait un effet dissuasif ou...?

[Philippe de Schoutheete] Il y a un effet dissuasif, c'est-à-dire que ça encourage quand même à faire des efforts surhumains pour tâcher de trouver un consensus. Ça a un effet dissuasif mais qui est malsain, en ce sens qu'il n'est dissuasif. De nouveau comme la bombe atomique, le problème n'est pas seulement de l'avoir, le problème c'est d'être crédible quant à son emploi. Il faut que les gens soient convaincus que le cas échéant, dans un cas extrême, vous allez l'employer. C'est ça qui fait la crédibilité de la dissuasion nucléaire, c'est un peu ça qui fait la crédibilité du compromis de Luxembourg. Il a perdu sa crédibilité au cours du temps, notamment parce qu'on l'a au moins une fois fait voter, et je pense que c'est sous présidence belge en 1973 sur les prix agricoles. Quand la Grande-Bretagne a évoqué le compromis de Luxembourg et que la France a voté, alors qu'elle avait dit que si quelqu'un évoquait le compromis de Luxembourg, ce serait toujours d'accord. La France a voté en disant: «La Grande-Bretagne invoque le compromis de Luxembourg à tort, parce qu'elle essaie de bloquer les prix agricoles pour obtenir un avantage sur autre chose» – qui était la ristourne budgétaire britannique – «donc c'est un emploi malsain, un emploi non autorisé du compromis de Luxembourg, donc je vote pour». Le fait que ce soit les prix agricoles a joué un rôle. Mais ça a évidemment

déstabilisé le système. Cela dit, même pendant les années où j'étais représentant permanent, ça jouait. Je connais un cas précis dont je reparlerai peut-être plus tard, mais qui est intéressant. Ici, c'est l'Uruguay Round. Dans l'Uruguay Round, il y avait un gros conflit entre la France et les autres États membres sur l'approbation ou la non-approbation d'un compromis négocié par la Commission avec les États-Unis. On l'appelle le compromis de Blair House. La Belgique avait la présidence, c'était vraiment un sujet compliqué et assez tôt, la France qui était représentée par Juppé, parlait en Conseil des intérêts très importants, en privé des intérêts vitaux de la France qui étaient en cause. Et alors ce qui était amusant et intéressant, c'est que l'Allemagne et la Grande-Bretagne, entendant ça, parlaient des intérêts vitaux de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne que l'accord soit ratifié. Cela m'amusait beaucoup parce que ça avait en fait pour effet d'annuler, d'émasculer le compromis de Luxembourg puisque ça montrait qu'en effet ça peut s'utiliser pour et contre. Et que ce n'est pas une [...]. La réalité est que l'effet avec le temps s'est beaucoup amoindri et je dirais aussi avec l'élargissement, le compromis de Luxembourg est d'autant plus dangereux que le nombre de pays isolés pouvant l'invoquer est plus grand. Donc je dirais qu'il n'a pas cessé d'exister mais il a perdu de son mordant en raison notamment de la perception de plus en plus généralisée qu'il est extrêmement difficile de l'utiliser et aussi, il faut bien le dire, de cette culture de compromis qui est l'une des caractéristiques de la Communauté européenne et qui fait qu'on essaie quand même longtemps d'utiliser le vote majoritaire.

VI. Pierre Harmel, l'OTAN et l'UEO

[Hervé Bribosia]En décembre 1967, Pierre Harmel, qui a succédé à Spaak aux Affaires étrangères, a remis son rapport à l'OTAN sur, je cite, «Les tâches futures de l'Alliance». Avez-vous contribué à ce rapport, et quelle en était la portée?

[Philippe de Schoutheete]Non, je n'ai pas directement contribué à ce rapport. Je l'ai suivi évidemment parce que c'était un élément important de la politique extérieure belge. J'étais encore chef adjoint du service de presse, m'occupant donc des affaires européennes et pas des affaires politico-militaires dont celles-là relevaient. Les artisans essentiels de l'exercice Harmel, du rapport Harmel sont Étienne Davignon et André de Staercke, André de Staercke étant le représentant permanent et vraiment permanent de la Belgique auprès de l'OTAN. Il est resté là plus de vingt ans, et bien sûr Harmel lui-même, qui était très convaincu des données de base de cet exercice. Je n'y ai été associé que d'une façon très indirecte pour une raison que j'oublie maintenant, c'est moi qui accompagnais Harmel à Paris pour la présentation, l'approbation formelle du rapport par un Conseil ministériel de l'OTAN à Paris. Et à ce conseil, donc, le rapport a été établi, et le lendemain, je me rappelle être entré dans le bureau d'Harmel avec en main le *New York Times*, le *Times* et *Le Monde*. Et j'ai dit à mon ministre: «Écoutez, voilà, vous êtes en première page de ces trois journaux. Regardez bien parce que ça ne vous arrivera probablement plus jamais». Les ministres des Affaires étrangères belges sont extrêmement rarement en première page de trois journaux de cette taille. Donc je n'ai pas été associé à cet exercice qui est évidemment important, durable et qui a fait d'Harmel une grande figure de politique internationale, dont j'ai encore eu des échos des années après. Et notamment, curieusement, une très grande figure de politique internationale aux yeux des Soviétiques et du monde soviétique. Des années après, à Moscou, on vous parlait encore avec émotion d'Harmel, qui était le premier qui avait compris, qui avait ouvert la porte, la voie à la détente.

[Hervé Bribosia]Près d'un an plus tard, en 1969, Harmel fait aussi une proposition visant alors à relancer la construction européenne à travers l'Union de l'Europe occidentale dans un certain nombre de domaines non déjà couverts par les Communautés. Est-ce que vous vous souvenez de cette initiative? Est-ce que, là, vous y avez contribué?

[Philippe de Schoutheete]Oui, là j'y ai contribué. Oui, ça c'était en effet une initiative qui est venue après, sur laquelle j'ai beaucoup travaillé avec Davignon et Harmel. Elle partait d'un raisonnement qui semblait parfaitement logique. Il était impossible, semble-t-il, d'avoir l'accord de la France pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne. Les négociations traînaient, il n'y avait pas moyen d'y arriver. Il était nécessaire, nous paraissait-il, de parler de politique étrangère et de sécurité. Et curieusement, ça se situait un peu dans le prolongement du rapport Harmel. Une des choses qui avaient frappé Harmel dans l'élaboration de son rapport était le déséquilibre Europe/États-Unis et le fait que les États européens parlaient de manière divisée, de manière différente et les États-Unis évidemment d'une seule voix de

l'opportunité qu'il y aurait à ce que les États européens se concertent plus en matière de politique étrangère et de défense et, aux yeux de la Belgique, de l'impossibilité de faire ça sans la Grande-Bretagne. J'ai écrit quelque part que la position traditionnelle de la diplomatie, pas seulement de la Belgique mais des trois pays du Benelux, de l'ensemble de la région du Benelux, et pas récemment mais depuis le Moyen Âge, est d'essayer de maintenir stable le rapport entre les trois grands voisins, c'est-à-dire la France, l'Allemagne et l'Angleterre, de façon à ce qu'aucun des trois ne nous menace et ne nous opprime. Donc c'était évident pour nous qu'il fallait avoir l'Angleterre là-dedans. Et alors, il paraissait assez logique d'avoir recours à l'UEO, qui existait depuis 1948, qui comportait les Six plus la Grande-Bretagne, qui vivait d'une manière un peu endormie et qu'on pouvait réveiller. Donc l'affaire paraissait, je dirais, limpide au point de vue logique. Il y a aussi eu, je crois me souvenir, la volonté d'utiliser l'énorme crédit qu'Harmel avait acquis dans l'exercice Spaak qu'il avait monté. Il ne faut pas s'en oublier – c'est expliqué très bien dans le livre de Vincent Dujardin, la biographie de «Pierre Harmel» par Vincent Dujardin – que l'appareil de l'OTAN a commencé par son secrétaire général Brosio, n'avait jamais cru à l'exercice Harmel jusqu'à la fin et que, par conséquent, cet exercice avait été mené par Harmel, en rapport étroit avec de Staercke, qui avait tout le réseau qu'Harmel et de Staercke avaient dans le monde atlantique, mais contre la volonté du [...], en tout cas sans l'appui décisif du secrétariat général de l'OTAN et que donc le crédit de la réussite lui était attribué personnellement en grande partie, lui donnait un grand crédit. Donc l'idée d'utiliser ce crédit pour essayer une relance européenne paraissait aussi assez logique. Comme vous le savez, ça n'a pas marché, ça a marché un certain temps, on a eu des premières études mais finalement ça a échoué sur l'intransigeance française.

[Hervé Bribosia] Que retenez-vous de la personnalité de Pierre Harmel?

[Philippe de Schoutheete] Qu'Harmel était un très grand ministre et un très grand homme d'État. La première caractéristique, je crois, de tous ceux qui l'ont rencontré, c'est une très grande amabilité, courtoisie, presque d'un ancien régime, je dirais, en tout cas d'un autre siècle et qui s'étendait à tout le monde, y compris à ses collaborateurs les plus jeunes, y compris les huissiers du cabinet. Il était d'une très grande amabilité et d'une très grande gentillesse à l'égard de tout le monde. Ça, c'est certainement le souvenir que j'en garde. Le deuxième, et le plus connu, c'est une grande rectitude. C'est un juriste, professeur – grand sens de l'État, grand respect de la monarchie, très bonne relation avec le roi Baudouin – relation presque, je ne dirais pas paternelle, mais de grand-oncle à l'égard de ce roi qu'il avait vu tout jeune, qui avait grande confiance en lui –, qui est certainement là un rapport manifeste. Et je dirais qu'un des premiers signes que, moi, j'ai perçus de ce sens de l'État est le fait en réalité assez curieux qu'il ait repris le chef de cabinet de son prédécesseur. Chacun sait que dans la politique belge en général, les chefs de cabinet d'un ministre socialiste ne restent pas comme chefs de cabinet d'un ministre social-chrétien.

[Hervé Bribosia] Paul-Henri Spaak, le socialiste...

[Philippe de Schoutheete] Donc, Davignon avait été chef de cabinet de Paul-Henri Spaak. Le gouvernement tombe, Paul-Henri Spaak est remplacé par Pierre Harmel et après une période d'hésitation dont je vais dire un mot, Pierre Harmel le prend comme chef de cabinet. Cela ne s'explique que par le sens de l'État. Parce qu'il a dû imposer cela à l'égard d'un parti, un appareil de parti qui évidemment ne voyait pas les choses comme ça. Les cabinets sont les occasions de placer des gens et on ne prend pas quelqu'un qui a été placé par le parti opposé. Le fait que Davignon sera probablement très peu socialiste n'entraîne pas en ligne de compte. Mais Harmel, après quelques temps pendant lequel j'imagine qu'il a dû avoir des contacts avec son parti pour les persuader d'accepter ça, a fait ce geste. Et ce geste reflète chez lui la volonté de se conduire en homme d'État, c'est-à-dire de ne pas essayer de placer ses créatures là où ça pouvait, mais d'utiliser les services d'un homme dont Spaak n'avait pas manqué de lui dire et dont peut-être Harmel était personnellement conscient de la grande qualité. Ces quelques semaines, je dirais probablement quinze jours, d'intérim, j'en ai gardé un assez singulier souvenir. Il faut dire que la manière dont le cabinet fonctionnait sous Spaak était la suivante: tous les gens qui avaient besoin de directives, y compris le chef adjoint du service de presse, moi-même, montaient vers six heures dans le bureau de Davignon. Et on se retrouvait là à six ou sept, il y avait le directeur de la politique, parfois le secrétaire général, l'un ou l'autre membre du cabinet, l'un ou l'autre membre de l'administration. Pendant ce temps, Davignon signait, et puis chacun posait des questions, obtenait des réponses. Pour moi, c'était extrêmement utile, parce que j'entendais par les questions des autres tout ce qui se passait dans le ministère. Ce qui, pour le service de presse, est

évidemment utile. En plus, j'avais besoin de lui demander: «Un tel demande une interview, est-ce que le ministre est d'accord?» «On m'interroge sur telle question au Moyen-Orient, qu'est-ce que je dois répondre?» Donc c'était [...], et tout ça se passait, je dirais, entre six et sept à peu près, dans le... et c'est soit pour faire moitié de salon et moitié de camarades, tous plus ou moins du même âge. Il y avait parfois le secrétaire général qui était un peu plus âgé. On avait le net sentiment qu'on était le cœur du ministère. Et Davignon, qui a toujours eu la capacité de faire plusieurs choses à la fois, répondait au téléphone, signait du courrier et répondait à nos questions et disait des blagues. Donc c'était une assez bonne atmosphère. Le jour où Spaak est parti, je suis monté au 8^e étage du ministère voir Davignon, et j'étais seul. Ce qui m'a appris un certain nombre de choses sur la nature humaine dont j'étais d'ailleurs conscient auparavant. Mais qui..., j'ai continué à monter tous les jours, pendant que Davignon, n'ayant plus de ministre,... naturellement les gens qui avaient besoin de l'avis du ministre ne venaient plus. Et Davignon, Spaak était physiquement parti, Davignon restait parce qu'il faut qu'un chef de cabinet reste jusqu'à ce qu'un autre chef de cabinet soit nommé. Harmel avait pris ses fonctions mais n'avait pas décidé qui serait son chef de cabinet. Donc ce bureau était vide, et ça m'a fait une relation très, je dirais, très spécifiquement amicale avec Davignon parce qu'il a vu, non pas que je ne le lâchais pas – je ne crois pas que les autres le lâchaient –, mais que j'avais compris que c'était quand même un peu dur du jour au lendemain de voir les signes extérieurs du pouvoir disparaître de manière aussi physiquement perceptible, que son bureau était vide. Il ne montait d'ailleurs plus rien de l'administration, le secrétaire général, conformément d'ailleurs aux règles du ministère, quand le ministre en fonction est parti et que le ministre nouveau n'a pas repris ses fonctions, bloque tout au niveau du secrétaire général. Plus rien ne va au cabinet, c'est la règle. Donc, il était sans papiers et sans collaborateurs. Ces quelques journées – ça ne devait pas être plus que deux semaines – nous ont créé une forte amitié qui, comme je l'ai dit tout à l'heure, survit aujourd'hui. Mais j'ai voulu signaler ce petit souvenir. Alors, le troisième élément qu'il faut quand même dire d'Harmel, en dehors de l'amabilité et de cette espèce de rectitude du sens de l'État, c'est qu'Harmel était aussi derrière tout ça un fin manœuvrier politique. Il ne faudrait pas croire qu'il y avait derrière la courtoisie énormément d'indulgence. Il n'y en avait pas tellement quand il parlait d'autrui quand on parlait avec lui. Il faut croire qu'il y avait derrière la rectitude, le sens de l'État, une hésitation à utiliser une manœuvre un peu particulière pour obtenir un résultat. J'ai vu mon ministre mentir. Ce n'est pas une chose qui était au-dessus de ses forces de faire. Donc derrière cet homme extrêmement courtois, apparemment grand professeur intellectuel, il y avait aussi un politique avisé. Et d'ailleurs, je ne pense pas qu'en politique belge, on puisse devenir Premier ministre comme il l'a été sans avoir ce type de qualité. Mais je tiens à le souligner parce que beaucoup de gens qui le connaissaient moins ne voyaient en lui que la grande courtoisie et la grande rectitude et la grande intelligence. Il y avait aussi autre chose.

VII. La perspective d'adhésion espagnole aux Communautés européennes

[Hervé Bribosia] Passons, si vous le voulez bien, à votre expérience espagnole, si je puis dire. Puisqu'entre 1969 et 1972, vous êtes conseiller d'ambassade à Madrid, alors même que se prépare un accord commercial entre l'Espagne – l'Espagne de Franco – et la Communauté économique européenne, un accord qui sera signé à Luxembourg le 29 juin 1970. Avez-vous ressenti de la part des dirigeants et des citoyens espagnols une volonté de se rapprocher des Communautés européennes?

[Philippe de Schoutheete] Non. L'Espagne de cette époque-là, l'Espagne de Franco, vivait dans un extraordinaire isolement diplomatique, puisqu'elle avait été pendant trop longtemps ostracisée, et puis on avait repris les relations diplomatiques à partir de 1955 quand ils étaient rentrés à l'ONU, mais c'était quand même quelqu'un de peu fréquentable. Il n'est pas venu un seul ministre belge de nature politique entre 1936 et la mort de Franco. Donc pendant quarante ans. Et ce qui était vrai pour la Belgique était vrai pour pas mal d'autres, pas tous. Mais enfin... Donc, ils vivaient dans une espèce de ghetto intellectuel qui a des conséquences. L'Espagne est un pays de bonne tradition administrative et la qualité du corps diplomatique espagnol est de grande qualité. Mais ils n'avaient aucune expérience multilatérale. C'étaient des bilatéraux. Les Espagnols les plus doués s'occupaient de Gibraltar. Le grand problème politique extérieur de l'Espagne, c'était Gibraltar. Et vous aviez des gens extrêmement doués qui passaient toute leur carrière diplomatique à faire des notes sur Gibraltar. Mais aux Affaires étrangères, il y avait à ce moment-là deux personnes, trois peut-être, qui savaient ce que c'était que les Communautés européennes. Et dans le reste de l'Espagne, à peu près personne. Il y avait une espèce d'aspiration à en sortir, mais rien de plus.

[Hervé Bribosia] En 1981, vous retournerez à Madrid en tant qu'ambassadeur, cette fois. Vous y resterez jusqu'en 1985. L'Espagne avait-elle beaucoup changé entre-temps? Quelle était l'ambiance dans le pays à l'idée de devenir bientôt membre à part entière de la Communauté européenne?

[Philippe de Schoutheete] L'Espagne avait totalement changé entre-temps. C'est ce qu'en espagnol on appelle la *Movida*, la vie intellectuelle, la vie politique, la vie économique. Tout ça s'était fortement redynamisé. Un peu déjà au plan économique dans les dernières années de Franco mais beaucoup dans l'après-guerre. Je suis arrivé à Madrid quelques mois après le coup d'État manqué de Tejero et j'ai trouvé une Espagne très différente de celle que j'avais laissée quelques années auparavant. Là, il y avait un intérêt nouveau pour l'extérieur et une volonté profonde de s'intégrer dans les structures européennes. Pas tellement pour ses structures mais pour montrer qu'on n'était maintenant plus ostracisé, qu'on faisait partie du groupe, qu'on était un pays fréquentable, qu'on était comme les autres. Donc c'était un pays très différent. Je vais peut-être dire un mot du roi d'Espagne que j'avais connu curieusement quand j'étais conseiller, parce qu'il était à ce moment-là rentré – pendant que j'étais là – rentré d'exil à Barcelone où il était avec son père, pas à Barcelone, à Lisbonne, où il avait été avec son père. À la demande de Franco, il est rentré en Espagne. C'est un homme qui a à peu près mon âge et qui sortait dans les cocktails diplomatiques, que l'on voyait parfois dans des dîners, avec qui on parlait. Et j'ai pas mal parlé avec lui, notamment dans une circonstance particulière qui fait qu'il avait été invité à chasser par le roi Baudouin à Ciergnon, qu'il devait prendre un avion le matin à l'aéroport de Madrid. L'ambassadeur n'étant pas là, j'avais été l'accompagner. Il y avait du brouillard à Bruxelles, ce qui fait que l'avion a eu trois heures de retard et j'ai passé trois heures en tête à tête avec le prince d'Espagne, comme il s'appelait à l'époque. Et il m'a interrogé pendant trois heures sur toutes espèces de choses, sur le fonctionnement du service de presse du ministère, sur l'organisation intérieure du palais à Bruxelles, sur l'attitude du roi à l'égard de la presse. Comment est-ce qu'on donne des interviews? Est-ce qu'on ne donne pas des interviews? Comment est-ce qu'on réagit quand il y a des attaques? En fait, j'ai subi un véritable interrogatoire qui..., je suis sorti de là en me disant: «Tiens cet homme a sorti de moi tout ce qu'il avait envie de savoir et n'a rien dit de lui-même sur ce qu'il pensait». Et j'ai fait à cette époque-là – ce doit être en 69 – un rapport à Bruxelles que ce prince, que les gens considéraient comme une espèce de fantoche que Franco avait fait revenir, et qui évidemment poursuivrait la politique de droite, de toute façon était dépourvu de caractère, tata..., j'ai dit que tel n'était pas le cas, que cet homme manifestement avait un étonnant contrôle de lui-même, n'était pas l'espèce de personnage rigolard, un peu coureur de filles, dont on pouvait avoir l'impression dans les cocktails, mais que c'était un politique avisé qui aurait un impact sur son pays. Je suis très content d'avoir écrit ça à l'époque, parce qu'il y avait très peu de gens qui le disaient à ce moment. Je l'ai donc retrouvé quand je suis arrivé à Madrid, et forcément c'était un assez grand avantage d'avoir eu la possibilité d'avoir avec le chef de l'État des relations antérieures et, je dirais, pas amicales, mais enfin donnant une connaissance réciproque assez forte. Le roi Juan Carlos avait en plus un énorme respect; une très forte amitié pour le roi Baudouin, qui se manifestait de plusieurs manières, mais notamment par des coups de téléphone fréquents entre eux.

[Hervé Bribosia] Vous avez mentionné ce coup d'État du 23 février 1981, au moment de l'investiture du gouvernement de Calvo Sotelo à la Chambre des députés. Cet événement avait-il marqué les esprits en Espagne?

[Philippe de Schoutheete] Oui, tout à fait, tout le monde ne parlait que de ça, parce que véritablement le coup d'État avait été extrêmement bien monté, si l'on peut dire, d'un point de vue technique, c'est-à-dire que Tejero avait réussi à emprisonner au Parlement la totalité du Parlement et la totalité du gouvernement, ce qui, quand vous voulez faire un coup d'État, est quand même un coup de maître au départ. Il ne restait en dehors de son contrôle que les secrétaires d'État qui, en Espagne, ne sont pas des politiques, qui sont généralement des hauts fonctionnaires, et le roi. Et, en plus, il avait des connivences dans plusieurs régions militaires, peut-être même dans toutes. Et il y avait des chars dans les rues de Valence, et dans le Nord, et je pense à Barcelone. Donc on ne voyait pas très bien comment sortir, et c'est vraiment le roi qui a sorti l'affaire, qui a sorti l'Espagne de cette affaire en téléphonant personnellement aux officiers dans toutes les garnisons, en refusant de voir l'un ou l'autre général qu'il soupçonnait d'être dans le coup, en parlant à ses officiers comme il le fait, c'est-à-dire en les tutoyant. Le roi d'Espagne tutoie ses généraux et ses ambassadeurs. Il avait fait les écoles militaires, par conséquent il les connaissait. Il les connaissait par leurs

prénoms, commençait par demander des nouvelles de leurs enfants et puis leur disait: «Tu sais, je ne suis pas comme mon grand-père, je ne partirai pas. Par conséquent, tu devras me fusiller. Et tu te rappelles que tu m'as prêté serment». Après une douzaine de coups de téléphone de ce genre, dont j'ai eu des échos de certains qui les avaient reçus, pas dans ces termes-là, je ne pense pas avoir connu vraiment de comploteurs, mais j'ai connu des généraux qui n'étaient pas dans le complot, mais qui étaient parmi ceux que le roi appelait. Et j'ai parlé aussi pas mal avec certains de ses collaborateurs. Il a en une demi-journée réussi à bloquer le soulèvement militaire, après quoi il a donné un discours à 2 heures du matin à la télévision, qui est un des discours qu'il faudrait enseigner aux professeurs d'éloquence. C'est un discours qui a 2 minutes et demie, moins je pense, dans lequel il parle de lui-même à la troisième personne, en disant que la couronne – il parle de lui-même comme la couronne – la couronne n'acceptera pas. Et le coup d'État a été dégonflé. Tejero a rentré ses troupes. C'est une performance extraordinaire au point de vue politique. Ça m'a confirmé dans le jugement que j'avais donné de lui quelques années auparavant. Ça a fait de ce monarque, qui était discuté puisque c'était l'héritier de Franco, qu'il avait été non pas imposé mais en tout cas désigné par Franco, ça a fait de lui un homme tout à fait populaire. Je me rappelle avoir parlé à un personnage au demeurant extrêmement peu recommandable qui est Santiago Carrillo, qui était le président du Parti communiste, qui a plusieurs centaines, sinon des milliers de morts sur la conscience dans la guerre civile, mais qui était le président de la faction communiste du Parlement espagnol au moment du coup d'État, qui a été mis comme les autres sur une chaise contre un mur avec un garde civil derrière lui, le pistolet tiré. Et il m'a dit: «Vous savez, je me suis dit qu'on n'allait pas en sortir, que les types avaient été très bons. On était tous là, que le roi évidemment, ou bien il était dans le coup ou bien il allait marcher avec eux. Et donc, au fond, je préfère que ce type tire, parce que je n'ai pas envie de repartir en exil – il était parti en exil en 1938 –, je suis vieux, maintenant je préfère qu'il me mette une balle dans la tête plutôt que d'aller soit en prison soit...». Et puis, l'affaire s'est faite et il est sorti, alors il m'a dit: «Vous comprenez, je suis devenu, pas monarchiste, ça vous ne pouvez pas me le demander, mais je suis pour Juan Carlos». Et ça a fait que même la gauche et l'extrême gauche, et même la gauche communiste révolutionnaire issue de la guerre civile, a soutenu ce roi. Donc l'appui a été unanime et la solidité de la monarchie espagnole depuis ce moment-là a été fort reconfortée.

[Hervé Bribosia]Et Calvo Sotelo, vous l'avez rencontré?

[Philippe de Schoutheete]Calvo Sotelo était Premier ministre quand je suis arrivé, donc je l'ai rencontré. C'était un homme de qualité, très, très modéré dans l'expression, ce qui n'est pas nécessairement une qualité espagnole, et très réfléchi dans [...]. Je me rappelle un déjeuner avec lui et Martens, qui se passait cordialement, il y avait une espèce de connivence démocrate-chrétienne aussi, Calvo Sotelo fondamentalement est un démocrate-chrétien de tradition familiale. Et c'est un personnage qui a aussi comme tous ses Premiers ministres d'après-Franco, Suarez, lui, et après Gonzalez ont beaucoup consolidé la démocratie espagnole, dans le sens qu'ils ont montré que le gouvernement pouvait être efficace. Ce que l'on reprochait à la république des années trente, c'est qu'elle avait été d'une inefficacité totale durant la crise, et ça explique en partie le succès de Franco quelques années après. Et aussi le début d'un système social – je ne dirais pas comparable au nôtre, mais du type du nôtre en Espagne, ce qui n'existait pas. C'est un homme qui a rendu un service à l'Espagne et j'ai éprouvé une vraie tristesse quand il est mort il y a deux ans.

VIII. Le rapport Tindemans (1975)

[Hervé Bribosia]Alors, petit retour en arrière: lorsque vous quittez votre premier poste à Madrid en 1972, c'est pour gagner l'ambassade de Belgique à Bonn, où vous resterez jusqu'en 1976. Le Premier ministre Leo Tindemans fait cependant appel à vos services pour rédiger un rapport que lui avaient demandé les chefs d'État et de gouvernement au sommet de Paris de décembre 1974. Un rapport visant, je cite, à «définir une conception d'ensemble de l'Union européenne». Quel fut le contexte de cette initiative, comment le rapport Tindemans sur l'Union européenne fut-il élaboré, et quelles en furent les propositions phares?

[Philippe de Schoutheete]Bon, ce n'est pas encore le Conseil européen, mais les chefs de gouvernement avaient demandé à Tindemans de faire un rapport sur le concept d'Union européenne. Le concept d'Union européenne est utilisé pour la première fois dans une déclaration des chefs de gouvernement de 1974 à Paris. Et, en fait, on ne savait pas ce que recouvraient ces mots. Et comme la question était posée par des

journalistes, ils ont finalement dit: «Ben, il faudrait faire un rapport là-dessus». Ce n'était pas seulement les mots d'ailleurs. C'était de faire un rapport sur «Où va-t-on?». L'Europe était quand même un petit peu en perte de vitesse. Que veut-on faire? C'était ça le point de départ. Tindemans a passé pratiquement toute l'année 1975, en tout cas toute la première partie de l'année, à faire des tournées des capitales pour voir cela. Il était assisté de ses collaborateurs du cabinet, aussi de Van Der Meulen, le représentant permanent, et de Davignon qui, à ce moment-là, était directeur général de la politique. Et vers le mois de septembre, il est arrivé à Bonn et je savais, parce que j'avais des contacts avec Davignon, qu'un des problèmes était qu'il n'y avait rien de rédigé. Il y avait des notes sur une série d'entretiens et ces entretiens, ce n'était pas seulement avec des politiques, mais avec des syndicalistes, avec des hommes d'affaires, avec des journalistes de haut vol. Il y avait une quantité de matière brute mais il n'y avait pas le début du commencement d'une rédaction. Or, on était fin septembre et le document devait être prêt pour décembre. Et donc quelqu'un, j'imagine que c'est Davignon, peut-être Van Der Meulen, qui a soufflé à Tindemans l'idée, quand il était à Bonn, de me demander si je voulais faire ça. J'avais eu un coup de téléphone de Davignon avant, qui m'avait indiqué que cela pouvait se faire. Je ne connaissais pas Tindemans. Donc la réponse de Tindemans avait été: «Ben, je voudrais bien le voir». Et donc il m'a parlé, on a parlé, il m'a dit: «Est-ce que ça vous intéresse?». J'ai dit: «Oui». Et donc à partir de ce moment-là, j'ai été assez régulièrement à Bruxelles. Le rythme au début et surtout à la fin était assez intense en ce sens que je faisais mon travail à l'ambassade cinq jours de la semaine, puis je partais pour Bruxelles où le samedi et le dimanche je travaillais avec lui ou avec les autres sur le rapport. Je faisais des semaines assez complètes et j'ai gardé de cette période un sentiment de travail assez intensif. Mais l'élaboration a été assez problématique. Tout le monde le sait parce que ça a été écrit plusieurs fois, Parce qu'en réalité, il y avait deux façons de faire les choses: ou bien on faisait un rapport théorique et on expliquait comment devrait fonctionner une Europe fédérale, ou bien on faisait, sachant que cela ne servait sans doute pas à grand-chose, on essayait de faire un rapport pratique, proposant un certain nombre de choses sans entrer dans le débat fédéral, national, supranational, intergouvernemental. Et très clairement, ses collaborateurs étaient pour le fédéral, pour une vision... Monsieur Tindemans est un fédéraliste européen, s'il fait un rapport, ça ne peut être qu'un rapport fédéraliste. Je dirais que c'était les diplomates..., en tout cas Davignon et moi, considérions que c'était une perte de temps totale et que c'était plutôt une façon de discréditer le ministre. Alors on a pu passer au-dessus de cet obstacle si j'ose dire, de cette double vision, pendant les premières semaines, j'ai rédigé quelques notes qui étaient des schémas de ce qui allait devenir le rapport Tindemans. Et puis, il est venu un moment où il a bien fallu décider, on a eu une réunion assez houleuse de tout un week-end au Stuyvenberg où Tindemans a dû décider, pas à la réunion même, mais immédiatement après, il a dû comprendre qu'il fallait faire un choix. Assez clairement, je lui ai dit: «Ou bien je rédige un rapport comme je crois qu'il faut le faire, ou bien vous demandez à quelqu'un d'autre de faire un autre rapport». Alors les hommes politiques n'aiment pas faire des choix de ce type, surtout pas quand ce choix implique des collaborateurs directs de leur cabinet. Et donc ça a été assez dur, mais finalement il l'a fait. Et donc à partir de ce moment-là qui doit se situer vers le mois de novembre, le travail est vraiment devenu tout à fait intense, c'est-à-dire qu'on a rédigé graduellement tout le rapport. Je peux dire que la plume est entièrement mienne, les idées pas, évidemment. Les idées étaient le fruit d'un débat entre nous et il y en a beaucoup qui viennent de Van Der Meulen, beaucoup de Davignon. Les idées phares sont, me semble-t-il, ce rapport comme vous savez, n'a jamais fait l'objet d'une approbation formelle par le Conseil européen. Cela dit, il contient en germe, et plus qu'en germe, vraiment en propositions concrètes, beaucoup des choses qui se sont faites plus tard. Sur la citoyenneté européenne, sur la monnaie, sur la défense, sur le fait qu'il fallait ce qu'on appelle un centre de décision unique, c'est-à-dire un endroit où les ministres des Affaires étrangères puissent parler à la fois de questions communautaires et de questions de coopération politique. Ce n'était pas le cas à l'époque. C'est devenu le cas à partir de Maastricht. Ce sont toutes des choses qui se sont faites sur le problème ou sur le fait que la motivation principale de la construction européenne à partir de ce moment-là n'est plus tellement la paix qui est assurée, mais les relations extérieures, c'est-à-dire la nécessité de donner à l'Europe une place dans le monde. Ce qui est encore le cas aujourd'hui. À mon avis, toutes ces choses-là sont là en germe. Je trouve qu'elles ont été reprises sans évidemment attribuer ça au rapport Tindemans, parce que ce n'est pas comme ça que la politique se passe, mais que si vous le relisez aujourd'hui, ce qui m'est arrivé il n'y a pas très longtemps, Tindemans peut être assez fier de son rapport, du rapport qu'il a soumis. Et le rédacteur que je suis en est en tout cas très satisfait.

IX. Les affaires européennes au ministère des Affaires étrangères (1976-1981)

[Hervé Bribosia]Après Bonn, retour au ministère des Affaires étrangères, vous devenez directeur du service dit «P11», le service qui est chargé de la coordination des questions européennes au sein de l'administration belge. Vous occuperez cette fonction pendant près de quatre ans jusqu'en 1980. Que retenir de cette fonction que vous avez exercée principalement, je crois, sous la tutelle du ministre des Affaires étrangères Henri Simonet?

[Philippe de Schoutheete]Bon, je vais peut-être commencer par dire un mot d'Henri Simonet, comme j'ai dit tout à l'heure un mot d'Harmel. C'est un homme brillamment intelligent avec qui je me suis extrêmement bien entendu, qui avait une rapidité de perception, de compréhension extrême. C'est un homme à qui on pouvait soumettre une note dix minutes avant une intervention et qui faisait dix minutes plus tard l'intervention comme si c'était le fruit d'une réflexion d'une semaine à laquelle il était arrivé après de longues nuits de cogitation. C'est le propre d'un très bon ministre, c'est-à-dire qu'il arrive à incorporer les arguments et à les reformuler comme s'ils venaient de lui. C'est un homme d'une grande culture, et la culture n'est pas toujours extrêmement répandue dans le milieu politique belge et notamment, nous partageons un grand amour pour Proust et nous parlions pas mal de Proust dans les moments libres. Simonet m'a un jour confié qu'il aimait citer Proust en Conseil des ministres belge, parce qu'il aimait voir le regard vide de ses collègues qui ne savaient pas qui était Proust. Je pense qu'il en rajoutait peut-être un peu mais il y avait chez lui cette forme d'arrogance intellectuelle qui lui a fait beaucoup de tort. Il s'est fait beaucoup d'ennemis par des pratiques de ce genre. Mais c'est un homme pour qui j'ai eu de l'admiration et aussi de l'estime. Je vais raconter une anecdote quand même: j'étais à ce moment..., il s'est passé..., assez fort au début de son mandat, il y a eu un horrible accident dans un camping à Barcelone où un camion de gaz a explosé et a fait une série de morts, dont un certain nombre de Belges. Le consul général de Belgique à Barcelone, dont j'oublie le nom et dont je ne mentionnerai pas le nom – ça se passait en week-end –, il n'était pas là. Je ne sais pas où il était, bref, il n'a pas été très présent. Il est arrivé trop tard après les journalistes. Il n'a pas fait grand-chose, bref, il ne s'était pas comporté comme en tout cas la presse trouvait que le consul général devait se comporter. Et il y a eu..., le ministre l'a rappelé en consultation, et en même temps, il a été interpellé à la Chambre. Et à la Chambre, il a été extrêmement dur pour ce diplomate qu'il ne connaissait pas, qu'il n'avait pas vu et qu'il n'avait pas entendu sur le sujet. J'étais à ce moment président de l'Amicale, qui est l'association des diplomates. Je ne dirais pas le syndicat mais le fait qu'à ce moment-là, la plupart des diplomates n'étaient pas syndiqués mais qu'ils avaient une association qui défendait les intérêts collectifs vis-à-vis de l'administration. J'en étais le président et je me suis cru obligé de demander audience au ministre. J'ai été avec le directeur général de la politique, Schumacher, qui voulait me modérer parce qu'il avait peur que je ne sois... J'ai dit au ministre, en des termes que je crois très modérés, qu'il pouvait faire ce qu'il voulait à titre disciplinaire avec ses diplomates, mais qu'il ne pouvait pas à la fois les convoquer en consultation et puis les condamner au Parlement sans les avoir consultés, qu'il y avait là une incohérence dans la façon de faire et que chacun avait le droit d'être défendu; que je ne prenais pas la défense du collègue, mais que je trouvais qu'avant d'être condamné publiquement à la Chambre par le ministre, l'homme avait le droit d'être entendu. Alors, à ma grande surprise et à la grande surprise de l'ambassadeur Schumacher qui m'accompagnait et qui craignait que j'avais été un peu loin, le ministre m'a regardé et m'a dit: «Au fond, vous avez raison. Je dois encore apprendre mon métier». J'étais fort surpris, un peu flatté. Et nous avons eu, à partir de ce moment-là, des relations très cordiales. Donc c'était quand même un homme qui, malgré cette forme d'arrogance et de mépris d'autrui et certainement le plaisir d'exercer une autorité – il a été assez dur avec pas mal d'ambassadeurs –, avait un autre côté d'accepter un raisonnement qui lui paraissait fondé. Alors là pour la fonction, oui j'ai été pendant ces années-là le directeur de ce qu'on appelait «P11», c'est-à-dire la coordination de politique européenne de la Belgique. Le souvenir que j'en garde, c'est d'abord que j'ai appris à présider des réunions, ce qui est une qualité importante pour les diplomates en général et pour la suite de ma carrière en particulier. Je présidais des réunions toutes les semaines pendant quatre ans, de tous les départements belges intéressés dans les affaires européennes. Le système marchait assez bien, la Belgique a en général, dans tous les départements, des vues plutôt proeuropéennes, et on arrivait généralement, parfois de façon difficile, parfois avec des délais, à trouver une position. Ça m'a aussi appris à connaître en détail les dossiers européens, parce que tout passe par là. C'est le centre de coordination de l'administration belge. Bon, l'agriculture on essayait mais on n'y arrivait à ce moment-là pas toujours, et les finances parfois dressaient la tête mais enfin quand même, pratiquement tous les dossiers européens passaient par là. On apprend à les connaître. Il n'y a pas de grands événements parce que c'est aussi une période de sclérose

européenne. Je dirais qu'entre 1975 et 1985, l'arrivée de Delors, l'Europe finalement n'est pas au mieux de sa forme. Et par conséquent, je ne me souviens pas de grands desseins. Il y a eu des rapports, dont un rapport des trois sages, tout ça est resté sans beaucoup de suite. Mais puisque de temps en temps, vous me permettez une anecdote, je vais quand même en sortir une qui est assez curieuse. Une des choses qu'on a faites au cours de ces années-là, c'est de trouver des directives sur le libre établissement des professions médicales: médecins, vétérinaires, dentistes, infirmiers, sages-femmes. Tout ça faisait l'objet d'une directive qui devait permettre aux gens qui avaient un diplôme allemand ou danois de s'établir, s'ils le souhaitaient, en Belgique et en France et inversement. Tout ça était extrêmement difficile parce qu'il y avait une pression corporatiste contre toute cette ouverture de marché en réalité aux professions libérales, qui étaient très fortes. Pas tellement administrative, mais vraiment venant de la corporation. Quand on est arrivé aux dentistes, il est advenu cette histoire curieuse que la Belgique avait approuvé sur le plan interne le projet de directive soumis par la Commission. C'était passé au Coreper, ça allait au Conseil. La veille du Conseil, le dentiste de Simonet lui a téléphoné – mandaté apparemment par l'ordre ou la corporation des dentistes – pour lui dire: «Monsieur le Ministre, j'espère bien que vous n'allez pas voter cette directive demain». Et Simonet m'a dit: «J'entendais le bruit de la fraise dans l'arrière-fond». J'ai trouvé ça extraordinaire. Simonet a évidemment voté la directive, il a évidemment aussi changé de dentiste. Mais j'ai trouvé extraordinaire la crainte, parce qu'il faut quand même que ça ait fait dans la corporation une énorme crainte. Quelques années après, on a découvert qu'en réalité, les médecins qui nous disaient qu'il allait y avoir une avalanche de médecins danois qui allaient s'établir en Belgique et que la profession allait être complètement... Oui, mais ce n'est pas du tout le cas. Les dentistes belges, ou proches de la retraite, ont été s'établir à la Côte d'Azur ou ils ont continué une petite activité qui leur permettait d'arrondir leur fin de mois, mais il n'y a pas eu, ni en Belgique ni ailleurs d'ailleurs, d'invasion de gens. Donc, il y a eu des pressions dont on a peine à s'imaginer l'intensité et qui allaient jusqu'à mandater le dentiste du ministre pour le menacer de carrières ultérieures pour une chose sans... Mais ça prouve à la fois la difficulté et l'espèce d'énorme corporatisme et réticence qu'il faut vaincre pour construire l'Europe.

[Hervé Bribosia] De mai 1980 à septembre 1981, vous avez été chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères, Charles-Ferdinand Nothomb. Que retenez-vous de cette fonction que vous avez exercée pendant, je crois, près d'un an et demi? Vous souvenez-vous de questions européennes dont vous avez eu à traiter durant cette période?

[Philippe de Schoutheete] Je vais peut-être commencer par dire deux mots de Nothomb comme je l'ai fait pour Henri Simonet et Pierre Harmel. Charles-Ferdinand Nothomb arrivait tôt aux Affaires étrangères en venant d'une carrière politique quand même assez longue et diversifiée, qui avait comporté la présidence de la Chambre, la présidence du PSC et plusieurs postes ministériels. Il avait extrêmement peu d'expérience internationale. Il ne s'était en réalité pas préparé à cette fonction qu'il n'avait pas, je pense, envisagé dans son curriculum. Et il faut dire que les premières semaines d'un ministre des Affaires étrangères et de son chef de cabinet, si le ministre n'a pas du tout de *background*, d'expérience en matière européenne, en matière atlantique, en matière de relations bilatérales, sont un peu harassantes pour lui et pour ses collaborateurs. Et donc c'est vrai que j'ai gardé un souvenir un peu mouvementé de ses premières semaines. Je ne connaissais pas bien le nouveau ministre. Mon nom lui avait été recommandé par des amis. Il m'a demandé assez vite. Je considérais que c'était un poste qu'on ne refuse pas. Encore que j'étais désigné comme ambassadeur potentiel à Madrid, et que je rêvais de ce poste. J'ai donc accepté en demandant que ce soit pour une période limitée à un an. Ça a été en fait pour un an et demi. Et je me rappelle... et je suis très heureux d'avoir fait ce poste qui est un endroit où l'on apprend beaucoup de choses, y compris sur le mécanisme de la politique belge, parce que les chefs de cabinet se rencontrent et on voit entre soi comment les choses se passent dans la réalité. Nothomb n'a pas eu le temps de donner sa marque sur le ministère des Affaires étrangères et sur la politique extérieure de la Belgique. Il est resté finalement peu de temps. Il a eu beaucoup de peine avec les affaires européennes. Il le dit d'ailleurs dans un livre qu'il a écrit, parce qu'il trouvait les réunions du Conseil interminables, ce qu'elles sont, et horriblement technocratiques, ce qu'elles sont également. Mais malheureusement, c'est comme ça qu'on construit l'Europe. Il avait de l'Europe une vision plus romantique si je peux dire, plus politique. Et il était heureux d'avoir des déjeuners ministériels où l'on parlait d'orientation politique et de politique extérieure. Mais il était triste de faire des séances de nuit sur la politique agricole. Malheureusement, c'est ainsi que l'Europe progresse. Et comme en plus, Charles-Ferdinand Nothomb est un Ardennais et un homme du grand air, le fait d'être enfermé vingt-quatre heures durant dans les bureaux du

Charlemagne – parce que c'est là que ça se passait – était pour lui une véritable épreuve physique. Donc j'ai eu beaucoup de compréhension pour cet aspect-là. Il a fait une bonne transition dans la politique étrangère de la Belgique après Simonet, qui avait laissé quelques traces, et je pense qu'il garde malgré tout un assez bon souvenir de cette période. Alors sur les grands moments de ce poste, c'est évidemment les missiles. Je ne me suis pas énormément occupé de politique européenne, me semble-t-il, à ce moment-là, je me suis occupé très fortement de la question du déploiement des missiles. D'ailleurs, la seule question que je lui ai posée quand il m'a demandé de devenir chef de cabinet; à part le fait que je lui ai demandé d'avoir le choix d'un ou deux membres du cabinet comme collaborateurs, je lui ai dit: «Sur les missiles, je présume que nous allons voir comment nous allons faire pour les déployer, et pas comment nous allons expliquer que nous ne les déployons pas». C'était en fait les deux solutions entre lesquelles se partageait le gouvernement précédent et sur lequel se partageait très évidemment le gouvernement dont Nothomb faisait partie. Et il m'a répondu: «Oui, je suis d'accord» et sur cette base nous avons alors poursuivi. C'était une question horriblement difficile qui divisait le gouvernement. Nous avons pris, je ne dirai pas des engagements, mais des semi-engagements vis-à-vis de l'OTAN. Avait-il été couvert par le gouvernement précédent ou pas? C'était un sujet de discussion. Le Premier ministre, monsieur Martens, était assez divisé. De notoriété publique, la fraction syndicale du CVP, Jean-Luc Dehaene en particulier, était contre. L'ESP était radicalement contre, qui était à ce moment-là présidé par Van Miert. Je ne dis pas que Willy Claes qui était au gouvernement l'était autant. Je ne le pense pas. Mais alors là, c'était un problème qui divisait parfois à l'intérieur des partis et certainement les partis entre eux. C'était en même temps à mes yeux le problème de politique étrangère le plus important depuis la guerre. C'est curieux parce que nous étions dans une position charnière. Il s'agissait de déployer en Europe continentale, occidentale, des missiles de croisière, des missiles de moyenne portée, c'est-à-dire pas en France puisque la France ne faisait pas partie des zones intégrées de l'OTAN, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique. Les Allemands avaient dit qu'ils ne le feraient pas seuls. Les Hollandais avaient dit qu'ils ne le feraient pas sans la Belgique. C'était que finalement la question de savoir si l'on déployait ou si l'on ne déployait pas dépendait de la capacité du gouvernement belge de se mettre d'accord entre eux sur ce déploiement. Ce n'était quand même pas insignifiant, les pressions du côté américain étaient énormes, excessives à mon avis, et Nothomb y a très bien résisté en disant: «Écoutez, on va le faire, mais ne m'envoyez pas l'ambassadeur toutes les semaines pour faire pression». Et sur ce plan là, il a agi avec autorité et calme. J'ai eu beaucoup de contacts, l'affaire comme vous le savez ne s'est réglée que des années après. Mais on a quand même réussi à progresser sur le fait que, au moment où je suis parti, la question n'était plus de savoir si l'on allait déployer, la question était de savoir quand on allait déployer. Et ça a encore mis trois ou quatre ans à se décider. Mais c'était, je pense, du point de vue de la crédibilité internationale de la Belgique, du point de vue de notre crédit à Washington, du point de vue de notre crédit dans l'OTAN, et du point de vue du bon sens de la défense, je dirais même indirectement du point de vue de notre crédit à Moscou. Parce que Moscou a fait tout ce qu'il pouvait, y compris, je pense, par la corruption ou en tout cas, disons, par les services, pour encourager et empêcher que la Belgique ne déploie ses missiles. Et le fait qu'ils n'y soient pas parvenu, m'a-t-il semblé, a fortement, considérablement accru notre prestige à Moscou. On m'en a reparlé quand j'étais directeur politique des années après. Et j'ai senti qu'ils étaient étonnés qu'au sommet de leur puissance avec beaucoup d'argent et un tas d'armes, ils ne soient pas arrivés à faire peur, vraiment peur à un pays de la taille de la Belgique; cela a été un échec et jusqu'à un certain point une découverte.

X. La présidence belge de 1982 et la déclaration de Stuttgart de juin 1983

[Hervé Bribosia]Lorsqu'ensuite, vous étiez ambassadeur de Belgique en Espagne de 1980 à 1985, cela ne vous a pas empêché de suivre les affaires européennes, notamment lors de la présidence belge de 1982, sous Tindemans, à l'occasion des discussions sur les propositions Genscher-Colombo qui aboutiront à la déclaration de Stuttgart en 1983.

[Philippe de Schoutheete]Oui, c'est vrai, j'avais gardé de bons rapports avec Tindemans pour la raison évidente que nous avons collaboré intensément pendant ces quelques mois. Il me téléphonait assez fréquemment à Madrid pour me demander des avis sur des personnes ou sur des points politiques. Et dans la préparation de la présidence belge du premier semestre de 1982, il m'a dit: «Nous constituons un groupe de travail pour discuter sur les propositions de Genscher-Colombo. On a beaucoup de choses à faire au département, est-ce que vous ne pourriez pas venir à Bruxelles le présider?». J'ai dit: «Mais pourquoi pas!»

et j'ai donc fait le déplacement sur Bruxelles une fois par mois pendant toute cette présidence et aussi pendant la présidence suivante, jusqu'à la fin de l'année, si je me souviens bien. Les propositions Genscher-Colombo étaient d'abord les premières propositions germano-italiennes. C'était assez inédit dans les affaires européennes. Elles étaient assez ambitieuses et la déclaration de Stuttgart, qui a abouti en 1983, l'est moins. Néanmoins, je crois qu'elle n'est pas sans signification sur deux points. Elle est la première esquisse agréée des fonctions du Conseil européen. Vous savez que le Conseil européen avait été créé par une décision des chefs du gouvernement en 1974, sous la pression de Giscard d'Estaing entre autres, et que personne n'avait jamais dit ce qu'il devait faire. La déclaration de Stuttgart donne une esquisse, je veux bien assez sommaire, mais c'est la première agréée des fonctions du Conseil européen, dont l'aboutissement ultime est la désignation d'un président du Conseil européen il y a quelques mois. Ce n'est pas sans importance. Le deuxième élément, c'est un effort de rapprochement des structures de coopération politique et des structures de communauté, c'est-à-dire de la politique étrangère et de la politique communautaire dans la manière dont elle fonctionne. Jusque-là, ça fonctionnait vraiment de manière entièrement séparée à la demande d'ailleurs de la France, mais comme l'opposition française s'était un peu amenuisée, on essayait de rapprocher les uns des autres et ça s'est fait notamment par cette déclaration de Stuttgart. Tindemans n'en dit pas un mot dans ses mémoires, ce que je regrette, il dit au contraire qu'au Conseil européen de Stuttgart il ne s'est rien passé. Mais je crois quand même que cette déclaration a sa signification et fait partie du développement de la coopération politique européenne.